



**V**ous ne le savez peut-être pas encore mais Olivier Gallen, employé communal à Fontain depuis 14 ans, a souhaité intégrer les services de la Ville de Besançon. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

Ce mouvement de personnel nous a permis d'accélérer notre réflexion sur le travail conduit au niveau des espaces verts. Comme vous le savez, à la belle saison, c'est l'activité quasi unique de nos employés car l'herbe pousse vite, très vite, et donner satisfaction à tout le monde en même temps est un exercice difficile. **Nous avons décidé pour cette année de réduire le fleurissement de la commune.** Dans l'avenir, il nous faudra tout à la fois être efficaces et mieux respecter les directives environnementales qui se renforcent avec le « zérophyto ». Pour ce faire, nous avons décidé, comme de nombreuses communes de notre secteur, de recourir aux services des chantiers départementaux d'insertion qui accompagneront notre action avec des personnes qui interviendront selon une programmation pré-établie. Aussi, ne soyez pas surpris si vous voyez des équipes de 5 à 7 personnes travailler dans notre village.

La récente Rencontre Nationale des 2 CV clubs de France qui s'est déroulée aux Crétets, entre La Vèze et Fontain, a obtenu le soutien de notre commune. Elle illustre bien l'esprit d'ouverture, le dynamisme et l'ambition des acteurs de notre vie locale. En effet, la persévérance des bénévoles membres actifs de l'association doubsdeuche25, mais aussi la mobilisation qu'ils ont su créer autour d'eux, ont permis à cet événement d'ampleur nationale d'arriver chez nous. Ensemble nous pouvons faire plus, beaucoup plus ! De la même façon, notre projet commun de rénovation-extension de notre école qui aboutira comme prévu pour la prochaine rentrée l'illustre bien : l'union fait la force.

La détermination des acteurs locaux ne s'impose pas mais arrive naturellement quand la volonté de faire ensemble se manifeste. Toutefois pour aboutir, le chemin est parfois plus long que prévu car les tracasseries administratives se multiplient à chaque instant et peuvent nuire à la bonne exécution des décisions prises.

Notre équipe municipale, qui connaît bien maintenant ce contexte, poursuit son action.

L'aboutissement des nombreux projets lancés le démontre. Cette année, un budget d'investissement d'un montant sans précédent pour notre commune a été voté. Il concerne tous les domaines de la compétence municipale. Vous pouvez le constater au quotidien, les chantiers se multiplient dans le village.

Après échange avec les riverains, le projet de voirie de la rue du stade a été modifié. Il permettra à court terme de donner pleine satisfaction à une demande ancienne et de mieux desservir le secteur d'implantation de nos activités de loisirs près de notre belle salle des fêtes. Ce secteur s'enrichit fortement avec l'installation récente d'un terrain « multisports » et verra prochainement l'installation d'une aire de jeux pour les plus petits. Le projet de rénovation de la fontaine du Croc quant à lui se poursuit.

Avec la mise en service récente de la nouvelle salle d'activité de 300 m<sup>2</sup> de l'école, nous disposons maintenant d'équipements qui sont de nature à susciter le développement des activités sportives et de loisirs sur notre territoire.

Nos associations nous ont déjà fait part de leur volonté d'œuvrer pour diversifier encore l'offre locale. Je les remercie vivement de leur investissement quotidien à nos côtés.

Ainsi Fontain, déjà reconnu comme un village où il fait bon vivre, bénéficiant de l'image positive de ses entreprises agro-alimentaires performantes, est aussi une commune qui investit pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Je vous souhaite à tous un bel été dans notre beau village !

**Le Maire,  
Martine DONEY**

# Agenda



Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
16 juin à 10h	Assemblée générale et transmission du match de Foot France Australie avec repas froid	Club de Foot	Salle des fêtes
6 août, 29 octobre	Collecte de Sang	Don du sang	Espace du Marais de Saône
30 septembre de 8h à 17h	Vide grenier ( pour plus d'informations voir page 9 )	La commune de Fontain	Rue du Stade, vers la salle des fêtes
6 et 7 octobre	Salon des vins	M. Philippe MOUROT	Salle des fêtes

## Quelques rappels...

✿ Le tarif pour la location de la salle associative de la mairie est porté de 75€ à 80€ par week-end.



✿ La boîte aux lettres jaune située à côté de la fontaine a été déplacée un peu plus haut (vers le parking en montant la route du Fort).

✿ Merci de vérifier que les noms, prénoms de tous les résidents et les numéros de vos habitations soient bien lisibles sur votre boîte aux lettres pour permettre un meilleur accès aux Sapeurs Pompiers et au facteur.

✿ L'aquarelle vous tente ? Des ateliers ludiques et accessibles à tous sont organisés le mardi de 18h30 à 20h00 à la salle associative de la mairie, que vous soyez un dessinateur confirmé ou non.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :  
Lysandre Blondeau au 06-77-60-51-15 ou lysblondeau@gmail.com



✿ « L' Association Impulsion » propose des cours de danse qui ont lieu le mercredi à la salle des fêtes durant 2h (de 15h à 17h et de 16h à 18h). Ces 2 groupes ( de 11 à 16 ans) sont encadrés par 2 animatrices. Les enfants pratiquent la danse et la gymnastique rythmique car l'association disposons de matériel adapté tels que le ruban, les massues, les cerceaux, les ballons et les cordes.

## Etat civil



### MARIAGES :

**Zorica PAVLOVIC et Sladan STOILKOVIC** le 9 décembre 2017.

**Nathalie DEFRAZNE et François MARTIN** le 14 avril 2018.

*Tous nos vœux de bonheur aux mariés.*

### DECES :

**Philippe GAREL**, le 16 novembre 2017, à l'âge de 52 ans.

**Nicolle LUSCHER**, le 18 mai 2018, à l'âge de 79 ans.

*Nos sincères condoléances aux familles.*

## Les projets d'aménagements immobiliers et la modification du PLU

Dans la Gazette d'avril 2017, nous avions abordé le projet d'aménagement des zones constructibles dites « sur le Mouthier » située en haut du village et « Vergers Mourey » située près du groupe scolaire. Nous avions rappelé les intérêts pour la vie communale d'accueillir de nouveaux habitants. Notre population vieillit naturellement. L'arrivée de nouvelles familles est une dynamique qui nourrit notre communauté.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2017, des aménageurs ont été reçus à plusieurs reprises pour que la demande communale soit bien comprise et que les projets d'aménagement proposés soient adaptés.

### **Sur le Mouthier**

Ont été reçues les sociétés CM-CIC (Filiale du crédit Mutuel), Néolia, Nexity, Moyse et la SEDD. La société Moyse a renoncé au motif des difficultés et des coûts d'aménagement liés à la topographie des lieux. Il y a eu entre 3 et 5 réunions avec les trois autres sociétés. Nous avons chaque fois demandé des améliorations pour les projets présentés. Il a notamment été exigé de réduire la zone à 3ha en préservant 1ha à la production agricole. De densifier les constructions de façon raisonnable pour que chaque habitant se sente chez lui et pour éviter les problèmes de voisinage. De traiter la gestion des eaux de pluie sur la zone. D'inclure des cheminements piétons en milieux de zone et sur la crête. De prévoir l'aménagement d'une zone de rencontre sous la forme d'une place et d'une petite aire de jeux attenante. De réfléchir au stationnement et à la circulation contrainte des voitures.

Parmi les projets étudiés, le conseil municipal a retenu prioritairement celui de la société Nexity. Ce projet répond aux principales attentes de la commune, on peut citer les principaux points qui ont guidé ce choix.

#### Eaux pluviales :

- Gestion à la parcelle
- Gestion par des noues plantées en espace public avec infiltration

#### Circulation :

- Bouclage en sens unique avec une répartition des flux dans le quartier existant
- Chaussée de faible largeur et non rectiligne pour limiter la vitesse
- Effet de « Seuil » au niveau de la placette centrale
- Circulation piétonne protégée - Eclairage basse consommation

#### Paysage :

- Conservation de la ligne de crête et d'une sente
- Renforcement de la trame verte avec l'existant
- Mise en place de clôtures et haies par l'aménageur
- Création d'un espace public avec placette et aire de jeux
- Réalisation d'une table d'orientation
- Contrôle de l'architecture par la mise en place d'un cahier des prescriptions architecturales sur chaque lot (orientation, hauteur, limites, formes, couleur de façades)

Parallèlement il est étudié la possibilité pour la commune de réaliser le projet en restant maître d'ouvrage et en confiant la maîtrise d'œuvre à un cabinet spécialisé.

Nous avons souhaité ne rien précipiter et prendre le temps de mettre en œuvre une vision globale quant à la procédure à retenir et une approche relativement affinée sur le contenu des projets étudiés. Il reste que ce travail ne prendra forme qu'au moment d'élaborer le permis d'aménager et le règlement annexé.

Il est difficile à ce jour de donner un calendrier des phases de réalisation, nous espérons cependant que les travaux d'aménagement seront terminés en 2019 et que les premières constructions seront édifiées au début de 2020.

### **Vergers Mourey**

A côté et à l'arrière des 2 collectifs construits par Grand Besançon Habitat la commune possède une surface de 40a60ca. De par sa situation, cet espace est naturellement destiné à la création de logements. Il fait partie d'un plan d'ensemble pour une zone d'aménagement futur de plusieurs hectares dont la mise en œuvre est prévue en plusieurs tranches.

Des consultations ont été menées auprès d'aménageurs. Des projets ont été proposés par Néolia, Habitat 25 et Grand Besançon Habitat (GBH).

Les 2 collectifs existants ont été construits et sont gérés par GBH qui a donné jusqu'alors toute satisfaction.

Cet organisme a été retenu prioritairement sous réserve de présenter un projet correspondant aux attentes de la commune.

### **PLU, le calendrier du déroulement de la modification est prévu comme suit :**

- Avril : enquête publique menée par M Jean-Christophe Wantz, commissaire enquêteur, du 16 avril au 17 mai 2018. Les observations recueillies sont relatives à la circulation automobile et au choix de l'aménageur.
- Fin juin/début juillet : passage du dossier pour approbation en comité de suivi PLUi et en commission 6.
- 13 et 27 septembre : approbation en bureau.

**Michel NOIROT**

## **Les Travaux sont terminés dans la salle associative**



**N**otre salle associative avait vraiment besoin d'un coup de neuf !

Outre les travaux concernant l'amélioration de l'acoustique (création d'un plafond permettant d'isoler les salles à l'étage et création d'espaces d'archives pour la mairie), les murs ont été repeints.

Afin de compléter cette rénovation, des contacts sont en cours en vue de remplacer les huisseries et les fenêtres : outre le côté esthétique, c'est bien la performance énergétique que les élus souhaitent améliorer. Les matériaux utilisés, l'épaisseur du vitrage iront dans ce sens.

Le service environnement de la CAGB nous accompagne en vue d'obtenir des subventions au titre du « fonds énergie ».

**Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD**

## **Installation d'un terrain multisports et d'une aire de jeux**



**E**n 2017, les élus ont décidé de conduire une réflexion sur l'installation d'un terrain multisports et d'une aire de jeux ; les équipements manquaient sur notre territoire.

Le site retenu est celui de la salle des fêtes qui présente l'avantage d'être sécurisé. En outre, cet équipement viendra compléter les installations sportives existantes.

L'ambition est également de créer du lien social et de relier le village et les écarts au complexe sportif/salle des fêtes. La réfection en cours de la rue du stade avec des espaces dédiés aux piétons va dans ce sens.

Le terrain multiports est opérationnel depuis mi-avril. C'est l'entreprise ID Verde qui a été retenue suite à une consultation d'entreprises. Cet équipement va être complété prochainement par une aide de jeux dédiée aux enfants de 3 à 7 ans qui sera installée de façon contiguë au multisports. C'est la société AJ3M qui a été choisie.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Département, de l'Etat et de la CAGB. Les premiers retours des utilisateurs du terrain multisports sont très positifs. Il est rappelé à tous que cet équipement doit faire l'objet de quelques précautions. Il ne sera toléré aucune dégradation de l'équipement que ce soit au niveau du revêtement ou des panneaux sportifs.

**Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD**

## **Taxe d'aménagement**

**E**n ce qui concerne la taxe d'aménagement, voici la formule de calcul :

**Taxe d'aménagement** = surface taxable ( $m^2$ ) x valeur forfaitaire (705€) x (taux communal 5% + taux départemental 1%).

**Valeurs forfaitaires spécifiques** : Piscines = 200 €/ $m^2$ , places de parking = 2 000 €.

Certaines constructions sont exonérées à savoir celles en dessous de 5  $m^2$ , les bâtiments industriels, artisanaux, entrepôt.

Un abattement de 50% est appliqué sur les 100 premiers  $m^2$  des résidences principales et des abris de jardin.

**Michel NOIROT**

# Signalisation verticale et horizontale au sol



**L**a signalisation verticale de la commune a bénéficié ce printemps d'un bon coup de jeune.

De nombreux panneaux obsolètes plus du tout aux normes ont été remplacés (Exemple : le panneau « FONTAIN » en entrée de village). D'autres devenus inutiles ont été purement et simplement enlevés (Exemple : « Interdiction de stationner pour les camions » rue de l'Ecole).

Au carrefour du lavoir, la signalisation a été grandement simplifiée pour alléger le côté visuel, toutes les indications ont été regroupées sur un seul poteau au lieu de deux auparavant.

Afin de faciliter l'orientation des clients, des panneaux « Restaurant » et « La Maison du Fort de Fontain » ont été installés à la demande et aux frais des propriétaires respectifs de ces établissements.

Afin d'éviter un stationnement sauvage extrêmement gênant pour les manœuvres des bus scolaires, un marquage spécifique de couleur jaune a été appliqué sur 35 mètres linéaires de bordures en face de la sortie du parking de l'école. Un traçage des zébras pour les nouveaux arrêts de bus « Fontaine » et à la Forêt de Fontain a été effectué.

A signaler qu'un agrandissement du parking existant le long de la rue de la Combe Bourgogne est à l'étude pour améliorer le stationnement sur cette zone sensible.

**Michel BOURETTE**

## A quelle vitesse roulent les voitures ?

**S**ujet récurrent sur la commune : la vitesse excessive des véhicules sur les voiries communales.

Pour en avoir le cœur net, avec l'aide de l'entreprise Signaux Girod qui nous a aimablement mis à disposition son matériel, un radar pédagogique a été positionné successivement pendant un mois et demi à deux endroits clé de la commune.

En premier, rue du Stade à 2 emplacements et ensuite rue Prays.

Le bilan de ses relevés est homogène entre les 2 voies.

Sur 34017 véhicules mesurés :

18 % des véhicules roulent en dessous de 20 km/h.

35 % des véhicules entre 21 et 30 km/h.

38 % des véhicules entre 31 et 40 km/h.

8 % des véhicules entre 41 et 50 km/h.

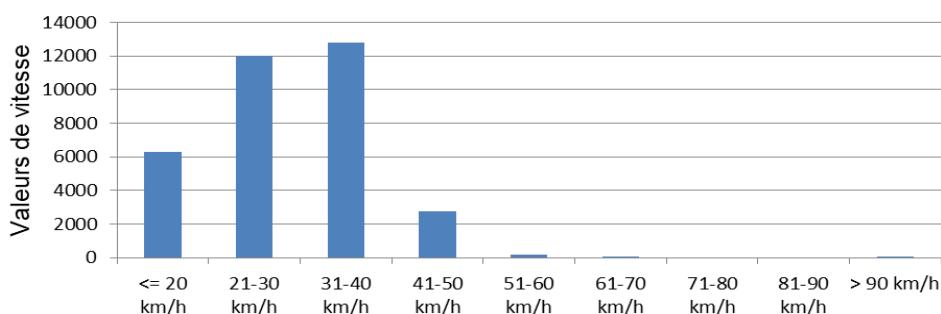
0.56 % dépassent la vitesse autorisée de 50 km/h.

Même si très peu d'automobilistes dépassent les 50 km/h, une réflexion globale sur la vitesse maximale autorisée sur les voiries communales doit être approfondie. Le 30 km/h serait peut-être plus judicieux et sécurisant pour les riverains et les piétons.

Il reste surtout à sensibiliser et à convaincre les inconscients qui ne respectent pas la réglementation, afin qu'ils lèvent le pied pour la sécurité de tous.

**Michel BOURETTE**

Distribution des vitesses



# Travaux de restauration de l'église



La commune a décidé d'entreprendre des travaux de restauration de notre église. Cet édifice patrimonial, bien qu'il ait déjà fait l'objet de travaux de restauration successif (toiture, façades) doit subir aujourd'hui des travaux de rénovation intérieure ainsi que la nécessaire mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Concernant l'accessibilité, la commune a sollicité des entreprises spécialisées dans la rénovation des édifices patrimoniaux. Suite à une consultation d'entreprises, c'est l'entreprise d'insertion API 25 qui a été retenue. Outre une rampe en béton balayé, une reprise du parvis en pierre sera effectuée.

Sur cette opération, des subventions auprès de l'Etat et de la CAGB ont été déposées. Ces travaux devraient débuter au cours du printemps.

Dès l'automne, ce sont les travaux de réfection de l'intérieur de notre église qui seront entrepris : réfection des murs, des plâtres...

Durant toute la durée des travaux, une attention particulière sera portée aux objets (peintures, retable) afin qu'aucun dommage ne leur soit causé. Suite à la consultation, c'est l'entreprise Nonotte (spécialisée dans la réfection des bâtiments patrimoniaux) qui a été retenue. Des subventions ont été déposées auprès du Département et de l'Etat. La paroisse s'est engagée à accompagner financièrement la commune.

D'ores et déjà l'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis favorable tant aux travaux d'extérieurs qu'à ceux concernant l'intérieur de notre église.

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

## Accessibilité à la mairie, à la salle des fêtes...



Nous nous étions engagés à rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite nos principaux bâtiments communaux. S'ils l'étaient déjà globalement, certains ajustements étaient nécessaires, notamment à la mairie et à la salle des fêtes.

Des bandes de guidage ont été réalisées afin de permettre aux personnes déficientes visuelles de pouvoir accéder aisément à ces deux bâtiments.

La porte de la mairie n'étant pas tout à fait aux normes accessibilité, les élus ont décidé, dans un souci de maîtrise des dépenses publiques, d'installer prochainement une sonnette à l'entrée afin de prévenir de la présence d'une personne à mobilité réduite.

Cette option permet d'éviter de s'engager dans des travaux coûteux tels que le changement de la porte d'entrée ainsi que la réorganisation intérieure de la mairie (abaissement de la banque d'accueil).

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

## Modifications des lignes de bus périurbains



Le 13 juin 2018, lors d'une réunion qui s'est tenue en présence des élus du secteur Sud-Plateau, les élus et techniciens de la CAGB ont présenté les modifications à venir dès le mois de septembre prochain sur certaines lignes de bus périurbaines. La ligne 84 qui passe à Fontain est concernée.

L'idée est de renforcer l'offre de bus et de raccourcir le temps de parcours en fusionnant les lignes 84 (Fontain/Chamars) et 85 (Arguel/Beure).

Une réunion publique aura lieu le 13 juin à Saône afin de présenter les nouveaux tracés et les impacts sur les horaires de ramassage au village et également sur nos écarts.

Le transport à la demande (sur réservation) est maintenu mais le service Transports de la CAGB rappelle les modalités de son fonctionnement : depuis janvier 2018, le service est géré par la société Transarc avec des véhicules 9 places accessibles aux personnes à mobilité réduite (en remplacement des taxis), réservation de J-30 à J -1 (au plus tard la veille avant 18h) par internet ou téléphone.

La CAGB précise que le service à la demande n'attend pas les usagers (il convient de se présenter 5 mn avant l'horaire). Des informations sur cette réunion du mois de juin seront diffusées sur l'info Fontain et le site internet.

Laurence MOLIERE

## Travaux rue du Stade



**L**a 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue du Stade est achevée.

A noter que les lampadaires seront posés juste avant les travaux de finition de la chaussée prévus cet été.

Afin de répondre à la demande des utilisateurs et des riverains, le projet de la voirie a été modifié pour intégrer une liaison piétonnière douce, continue sur toute la longueur de cette voie.

**Michel BOURETTE**

## Installation d'un radar pédagogique CD104

**N**otre village est situé en bordure de la CD 104 (qui relie la Vèze à Pugey et en bordure de notre zone économique). Cette route, à la fois sinuuse mais également dotée de longs tronçons plutôt rectilignes, est dangereuse en raison de la vitesse excessive des véhicules.

Dernièrement, un accident mortel nous rappelle les dangers de cette route ! Nous avons alerté les services du Département afin d'étudier les modalités de réduction de la vitesse des automobiles.

Lorsque la fruitière s'est installée route de Pugey, il a été décidé de limiter la vitesse à 70 km/h. Afin de sensibiliser encore plus les automobilistes, un radar pédagogique sera également installé afin de rappeler aux utilisateurs de cette route d'être vigilants et respectueux des limitations de vitesse.

**Laurence MOLIERE**

## Relais assistantes maternelles

**S**itué à Saône, le relais assistantes maternelles du plateau est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance.

### Pour les professionnels de la petite enfance (Assistantes Maternelles)

Information sur les droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération.  
Information liées à l'agrément et à la formation.  
Ecoute et Accompagnement dans les relations avec les employeurs en lien avec l'accueil de l'enfant.  
Rencontre et échange avec d'autres professionnels  
Orientation auprès d'organismes spécifiques.

### Pour les parents

Informations sur les modes d'accueil présent sur le territoire.  
Diffusion des listes d'Assistants Maternels.  
Accompagnement dans le rôle d'employeur.  
Information sur les droits et les devoirs de chacun.  
Information juridique de premier niveau.  
Ecoute et Accompagnement dans les relations avec les salariés en lien avec l'accueil de l'enfant.

### Pour les enfants Un lieu de découvertes et de socialisation



Le relais vient à votre rencontre dans différentes communes du plateau lors d'animations à destination des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou assistants maternels. Depuis 2017, l'animatrice intervient également à Fontain.

Pour connaître le planning des animations, les journaux du relais sont à votre disposition à la mairie ou au relais. Vous trouverez également des informations sur le site de Familles Rurales : <https://famillesrurales.org>  
L'animatrice propose des permanences : par téléphone ou en visite libre le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h ; sur rendez-vous le mardi de 17h à 19h et par téléphone uniquement le vendredi de 12h30 à 15h. N'hésitez pas à nous contacter au 03-81-55-80-66 ou par mail [relais.plateau@famillesrurales.org](mailto:relais.plateau@famillesrurales.org)

**Le relais Assistantes maternelles**

## Opération brioches



**L**'opération brioches organisée au profit de l'A.D.A.P.E.I. de Besançon s'est déroulée du 2 au 8 octobre 2017.

Pascale Diottin, Nicole Gentine, Marie-Thérèse Gladoux, Marie-Claude Groslambert, Bernadette Théobald ont récolté la somme de 1261€ en échange de 144 brioches.

Ces dons aideront à améliorer le quotidien des personnes handicapées.

Merci aux bénévoles et aux habitants de Fontain pour leur générosité.

Pour l'année 2018, les bénévoles peuvent s'inscrire à la mairie dès maintenant ou aux adresses mail suivantes : [jean-pierre.diottin@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.diottin@wanadoo.fr) ou [mtj.gladoux@orange.fr](mailto:mtj.gladoux@orange.fr)

**Pascale DIOTTIN**

# De jolies décos de Noël fait main par les habitants



**D**epuis trois années consécutives, les habitants du quartier du Mouthier et du Prays se réunissent pour fabriquer des décos de Noël conçues par toutes les générations confondues (jeunes et moins jeunes). Cette initiative a été prise par Edith Bettinelli, Laurence Dutel et Michèle Boffy que nous remercions car nous ne nous lassons pas de voir ces belles créations dans notre village.

Tous les décors sont recyclables et l'éclairage des guirlandes est photovoltaïque.

Pour poursuivre cet échange et ce moment de convivialité, les habitants de Fontain ont été invités vendredi 22 décembre à 19h30 à la salle associative de la mairie. Chants de noël, vin chaud, gâteaux sucrés, salés, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.. Chacun ayant jouer le jeu en emmenant plein de petites douceurs à partager.

## ... et par les enfants du périscolaire



**C**omme pour Halloween, les enfants du centre de loisirs, avec l'aide et l'initiative de Maud et Rachel, ont eu la merveilleuse idée de continuer leurs fameux épouvantails...



Avec 2 manches à balai, de la ficelle pour nouer, de la paille pour fabriquer les têtes, de la feutrine pour les yeux la bouche et le nez, du tissu, des tenues de pères noël et bien sûr l'imagination et les petites mains des enfants... et le tour est joué ! Plusieurs épouvantails de Père Noël et un bonhomme de neige ont fait leur apparition dans le village. Et bien sûr, on ne pouvait pas parler de Père Noël sans cadeaux qui ont été conçus avec de simples boîtes à chaussures emballées de joli papier et bolduc...

Nous remercions les élèves de maternelle, CP et CE1 pour leurs belles créations.

**Maud CHAMPLON**

## Présentation des vœux du Maire



**L**e vendredi 12 janvier 2018, Mme le Maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux aux habitants de Fontain.

Comme chaque année, Martine Doney a rappelé dans son discours, les travaux et réalisations effectués durant l'année 2017.

M. le Député Éric Alauzet et M. le Vice-Président du Conseil Départemental Ludovic Fagaut étaient présents et ont participé aux échanges avec les habitants du village.

Un verre de l'amitié, accompagné de toasts réalisés avec des produits locaux, ont permis à tous de passer un moment agréable.

**Alain GENTINE**

## Un repas très convivial



**C**omme chaque année, la municipalité a offert un repas aux anciens de notre village.

Une centaine de convives a répondu à l'invitation.

Les doyens de l'assemblée, Simone Pasteur et Maurice Toitot, ont reçu un cadeau des mains de Martine Doney.

L'animation était assurée par Daniel Bonnefoy, accompagné cette année d'un trompettiste, qui s'est fait remarquer par son humour et son art du déguisement.

M<sup>mes</sup> Anne Gatet et Juliane Girardet, animatrices du club de gymnastique acrobatique « Impulsion » à Fontain, ont présenté un spectacle plein de fraîcheur et de générosité avec un groupe d'enfants.



Une belle journée qui, comme l'a évoqué Mme le Maire dans son discours d'accueil, est indispensable pour le maintien du lien intergénérationnel dans notre village.

**Alain GENTINE**

## M. Bulle à l'honneur



**L**ors de la cérémonie du 8 mai, M. Louis Bulle a reçu des mains de René Gladoux, Président de l'Association des Anciens Combattants de Fontain, un diplôme d'honneur en tant que porte-drapeau de plus de 50 ans.

En effet, c'est en 1948 que M. Bulle est devenu porte-drapeau pour la première fois et le sera durant de très nombreuses manifestations et commémorations.

Laurence MOLIERE

## Le Doubsdeuches à La Vèze

**C**omme vous avez pu le remarquer sur Fontain et les alentours, les 2CV étaient nombreuses sur la route du 9 au 13 mai.

Ce fut un évènement d'envergure à la Vèze qui a attiré beaucoup de visiteurs et passionnés des 2CV. Nous vous parlerons de cette 25<sup>ème</sup> rencontre nationale des 2CV Clubs dans la prochaine gazette lorsque nous aurons plus d'informations quant au retour des organisateurs, au nombre de visiteurs...

Maud CHAMPLON

## Vide grenier du 30 septembre



**E**nviron 50.000 vide greniers sont organisés chaque année en France et leur nombre a beaucoup progressé depuis dix ans, constate ainsi Olivier Nass, fondateur du site internet « vide-greniers.org » .

La commune de Fontain avec l'aide de l'association 1.2.3...Soleil en fait partie.

**Dimanche 30 septembre de 8h à 17h, rue du stade,** aura lieu notre vide grenier biannuel. Pour les vendeurs qui souhaitent se débarrasser du superflu chez eux, vous pouvez (à partir de juillet), télécharger le dossier d'inscription sur [www.fontain.fr](http://www.fontain.fr) ou vous présenter en mairie avec la copie de votre pièce d'identité, la liste des objets à vendre et le règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces.

Le tarif est de 5 € les 3 mètres pour les habitants de Fontain, Arguel, La Vèze et Pugey et de 10 € pour les extérieurs. La buvette et la petite restauration seront tenues par l'Association 1.2.3...Soleil.

Alors tous à vos agendas pour noter cette date. Joie et bonheur garantis !

Maud CHAMPLON

## Départ d'Olivier GALLEN

**A**près une carrière entre deux eaux comme plongeur parachutiste, après un passage dans les liquides spiritueux, je suis arrivé sur vos terres à Fontain comme agent technique en 2004. Après 14 ans d'une vie professionnelle comblée, j'ai fait dernièrement une demande de mutation au sein d'une collectivité plus grande qui m'apportera une nouvelle expérience d'évolution de carrière.

Je souhaitais vous remercier, vous « les Fontainois » et également ceux qui m'ont permis de progresser : Mme le Maire Martine Doney, Jean-Paul Dillschneider, Michel Martin, René Mairot, Claude Gullaud, Michel Bourette, Simon Gaillard, Jean-Pierre Vagne, Laurence Molière, les secrétaires Sandrine Toitot, Anne-Laure Carrey, Maud Champlon, Pauline Duval directrice des Francas, Christophe Rognon ancien Président du Foot, Thierry Belin intervenant aux écoles et bien sûr mes collègues de travail : Christian Lazzeroni, Frédéric Groslambert, Stéphane Mézière, Didier Gosperrin, et Dominique Bruard à qui je souhaite une bonne longue carrière sur ces mêmes terres.

Pour en finir, une énorme pensée à mon ancien collègue Bernard Oguero, qui malheureusement nous a quittés brutalement l'an dernier à l'âge de 59 ans.

Merci à tous.

Olivier GALLEN

**L**es élus remercient Olivier qui a œuvré dans notre commune durant toutes ces années avec le sérieux et la bonne humeur qui le caractérisent. Si Olivier s'en va, Dominique se retrouve seul mais il sera secondé aux périodes les plus chargées. Il a été décidé de ne pas recruter un deuxième employé communal, mais de faire appel aux chantiers d'insertion (ce qui est déjà le cas dans de nombreuses communes), qui travailleront avec une équipe dotée du matériel nécessaire.

D'autre part, le dispositif « jobs d'été » pour les jeunes âgés de 18 à 22 ans est reconduit.

N'hésitez pas à participer au désherbage de notre village, devant votre maison ou au gré de vos balades... La propreté, l'entretien de notre commune relèvent également de la responsabilité de tous les citoyens.

## Le coin du Foot



**L**e 21 janvier 2018, le Club de Foot a organisé un loto qui s'est très bien passé. 280 participants étaient au rendez-vous. Le 16 mars 2018, le fameux concours de tarot annuel a eu lieu. 100 joueurs passionnés se sont retrouvés pour passer une bonne soirée.

Le prochain événement est l'assemblée de l'USFF qui se déroulera le samedi 16 juin 2018.

Au programme : assemblée générale à 10h00, suivie à 12h00 d'un buffet froid pendant la retransmission en direct du match Australie / France de la coupe du monde en Russie. Ensuite, pétanque et bonne humeur pour la fin d'après-midi ! Tarif : gratuit pour les licenciés et petite participation demandée pour les extérieurs sur réservation.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Pascal MAILLARD au 06-89-25-54-57 ou calou2561@yahoo.fr

**Jacqueline CHABOD et Pascal MAILLARD**

## Un nouveau Président...



**L**ors de la dernière assemblée générale, Marcel Guglielmetti après 10 ans de présidence, a décidé de passer la main. C'est Michel Faivre qui a été élu nouveau président pour un mandat de 2 ans. Michel a aussitôt remercié chaleureusement Marcel pour son dévouement, son implication, son écoute pour faire vivre et évoluer ce club qui compte à ce jour 62 adhérents et 26 personnes inscrites aux cours informatique.

Fontain Temps Libre est une association dynamique au service des séniors, mais pas seulement...Le bureau est constitué de bénévoles dévoués et solidaires pour les personnes âgées. L'association accueille aussi toutes les personnes sans condition d'âge qui souhaitent se distraire et partager de bons moments d'amitié et de convivialité ou s'inscrire aux nombreuses activités proposées par onze clubs :

- sortie à Saint-Claude, transport en chemin de fer ( lignes des hirondelles). - visite du centre de production ( montage de la 308) et du musée Peugeot à Sochaux. - Sortie à Gérardmer.- Sortie à Besançon : centre de maintenance Ginko et maison des familles à l' Hôpital Jean-Minjoz. - Concert des « Marchands de Bonheur » à Fontain. - Marchés de Noël à Kayserberg et Montbéliard.

### FTL vous propose :

- **des loisirs et animations diverses** dans la salle de convivialité de la mairie : pour passer un agréable moment en jouant aux cartes ( tarot, belotte..), autres jeux ( triominos, scrabble...) accompagné d'un goûter gourmand.

- **des fêtes internes au Club** ( anniversaires, repas, galette des rois...)

- **de nombreuses activités grâce à la mutualisation des 10 clubs du Plateau** : voyages, sorties, visites, journée de l'Amitié, après-midi récréatifs, conférences, spectacles...

- **des ateliers informatiques** : initiation et perfectionnement : découverte et utilisation d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone, navigation sur internet...

- **ateliers à thèmes** : gestion de photos, outils bureautiques, démarches administratives en ligne ( déclaration d'impôts par internet, services en ligne...)

Renseignements : Michel Faivre : 03.81.57.27.92, Norbert Chaillet : 03.81.57.25.69, Pascale Diottin : 06.64.29.51.87.

**Michel FAIVRE**

## **Je marche donc je suis... en bonne santé**

**C**haque lundi à 13H30, les marcheurs de Fontain et des villages environnants se retrouvent pour une balade entre copains.

Ce lundi 6 mars, après quelques lundis très froids, nous avons pu profiter d'une vraie journée de printemps !

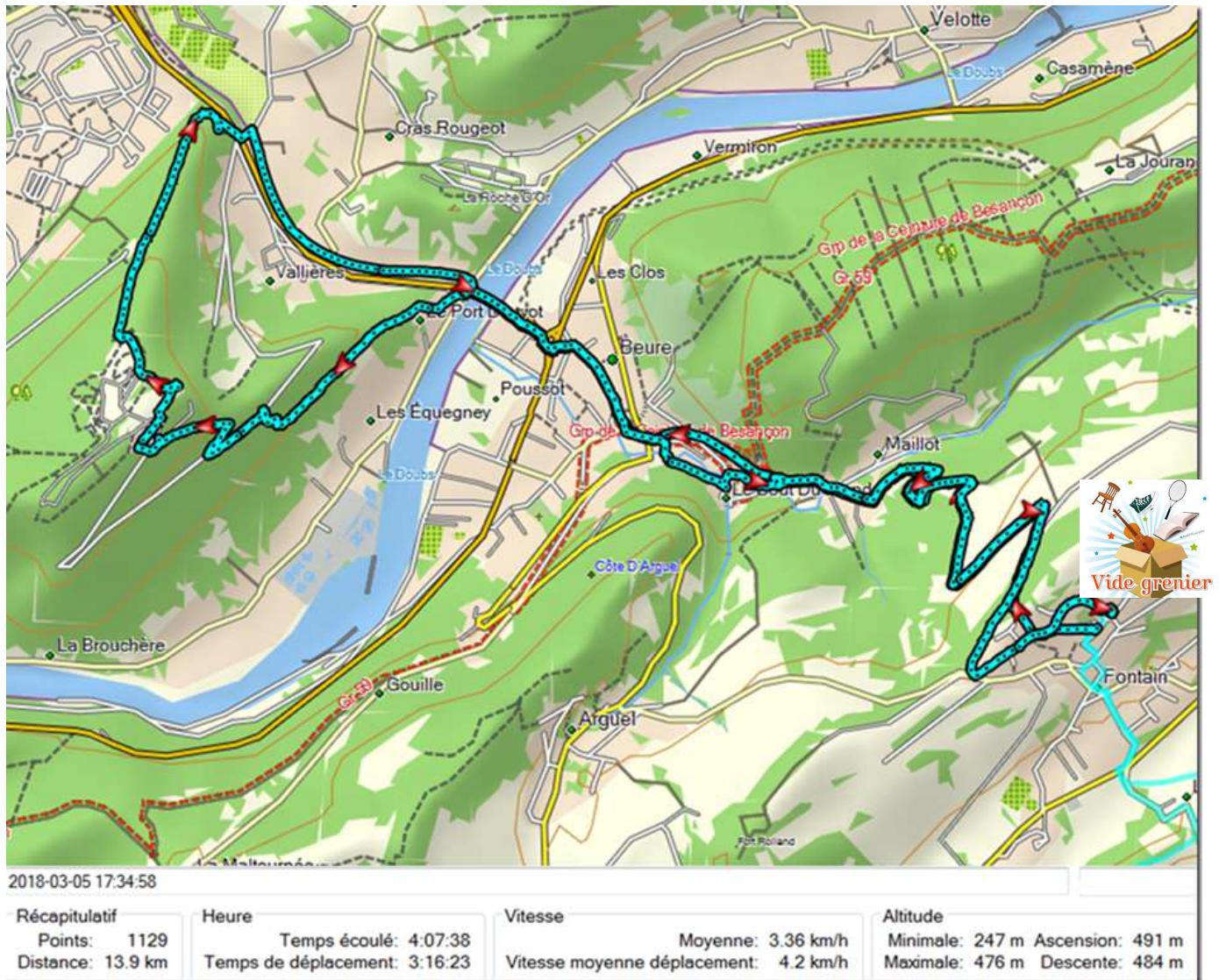
Pierre Llanes nous avait encore concocté une super balade. Nous sommes partis en direction des Mercureaux, Maillot, puis après la traversée de Beure et du Doubs, nous sommes montés jusqu'en haut de la colline de Planoise et son fort : la vue sur Besançon et ses environs est superbe !

En chemin, le groupe a posé pour une photo devant la caborde de Planoise (témoignage des anciens vignobles bisontins).

Nous sommes redescendus par le chemin du château d'eau d'Avanne puis les Vallières, Beure, et en traversant le vieux village, nous avons pu admirer la cascade du Bout du Monde.

Arrivés à Fontain, les 18 randonneurs étaient plus que satisfaits de cette balade de 14 kms avec 500 m de dénivelé.

**Jean-Jacques MICHAUD**



## **Le coin de l'ALF**

**L**a saison 2017- 2018 de l'ALF se termine.

En plus de nos activités régulières, nous avons pu cette année assister à deux pièces de théâtre « Grésil Square » avec la troupe des Colporteurs de Larnod et « Poneyboy for Ever » avec la troupe du Grand Chariot de Champlive.

De même, un concert de l'Orchestre Symphonique Universitaire a été donné juste avant Noël 2017.

Notre marche de printemps va prochainement avoir lieu au dessus de Baume les Messieurs sur le Chemin des Cabanes de Bergers et notre section des marcheurs organisera sa semaine de randonnée dans le Cantal.

Pour la saison prochaine les activités Stretching, Marche, Poterie, Aquarelle, Yoseikan Budo, Gymnastique Rythmique, Renforcement Musculaire, Mycologie et Yoga seront à nouveau mises en place.

Des informations vous parviendront traditionnellement par une diffusion de notre « flyer de rentrée » alors **surveillez vos boîtes aux lettres fin août début septembre.**

**Marc GIRARDOT**

## Groupe scolaire : la dernière ligne droite...



**D**epuis lundi 23 Avril (rentrée de printemps), les 127 élèves (cinq classes) actuellement scolarisés sur le site de Fontain sont installés dans leurs classes définitives et profitent du confort associé aux travaux de rénovation.

La construction des deux nouvelles classes et de la salle multi-activités est achevée et ces équipements sont en service. Les activités physiques scolaires, périscolaires et de l'Association des Loisirs de Fontain se déroulent maintenant dans la nouvelle salle de 300 m<sup>2</sup> mise à leur disposition par le syndicat intercommunal.

A cette date a également commencé la dernière phase de rénovation des locaux. Elle concerne l'ancien gymnase qui deviendra le restaurant scolaire et les deux salles de classe situées dans le périmètre de l'actuelle cantine. L'extension du préau est également en cours.

Les travaux sur la toiture et l'isolation extérieure sont terminés et la nouvelle chaufferie à bois alimente l'ensemble des locaux. Sa consommation en granulés est conforme aux attentes exprimées lors des études préalables (27 tonnes par an).

Dans le même temps, au mois d'avril de cette année, le pipeline Sud Européen qui traverse notre commune, en contrebas de la route départementale a été recouvert sur 230 mètres par des dalles en béton.

Il s'agit d'une mesure de protection imposée par l'Etat et induite par la présence de cet ouvrage à proximité de notre école agrandie. Cette opération conduite sous la maîtrise d'œuvre du pipeline en concertation

avec l'exploitant de la surface agricole d'un coût de 47.000€ HT est pris en charge par le plan de financement de la rénovation du groupe scolaire, elle ne nécessite pas de financement supplémentaire par nos communes.

Pour mémoire, le financement des travaux du groupe scolaire est intégralement assuré sans augmentation de la participation des communes. D'un coût HT de 2 millions d'euros, il est couvert par un prêt à taux 0% (1,2 million d'Euros) et des subventions (800 000 €). Il n'y aura pas de dépassement à ce cadre financier et l'ensemble des opérations prévues sera réalisé dans le délai envisagé.

Au début de l'été, le mobilier des quatre classes actuellement externalisées à Pugey sera rapatrié à Fontain et les travaux d'aménagement des extérieurs ainsi que les finitions seront conduits durant l'été pour permettre la scolarisation des 210 élèves des quatre communes sur le site unique de Fontain lundi 03 septembre 2018.

Pour la rentrée de septembre 2018, pour ce qui concerne les temps scolaires, les acteurs locaux ont fait le choix du retour à la semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les activités périscolaires et extra scolaires seront également assurées intégralement à Fontain. Les prestations actuelles : garderie du matin, cantine, périscolaire de fin d'après-midi et extra scolaires pendant les vacances seront assurées dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. De plus, les enfants seront accueillis par les Francas toute la journée le mercredi (plus d'école le mercredi matin).

Les circuits de bus seront organisés dans les mêmes conditions qu'avant les travaux.

Les temps scolaires organisés sur quatre jours comprennent des journées de six heures dont 3h30 en matinée, 2 heures de pose méridienne et 2 h30 l'après-midi.

Jean-Pierre VAGNE

## Une nouvelle classe qui plaît aux enfants



**L**undi 26 février 2018, nous avons découvert notre nouvelle classe.

« Elle est très belle et grande ! On aime bien les couleurs. »

« La maîtresse avait tout installé pendant les vacances. Mais elle a eu de l'aide. Elle a remis nos affiches et nos anciens meubles mais il y a des petits changements : un lavabo, un petit porte manteaux... »

« On est très content. »

« On va bien travailler dans cette jolie classe ! »

**Les enfants de CP/CE1 ( classe d'Angélique LAMY)**

## **Le chantier à l'école**



**P**aroles d'enfants :

- On a vu un brise-roche qui cassait les cailloux pour construire le gymnase.
- Un ouvrier étalait le ciment pour que le sol soit bien plat.
- La pelleteuse mettait des cailloux dans le camion benne.
- Il y avait un manitou qui transportait du matériel pour construire le gymnase.
- La grue transportait les murs de la nouvelle classe et du gymnase. Le camion toupie versait du ciment dans les murs de la nouvelle classe.
- Pendant les travaux, nous avons visité le chantier avec le chef de chantier.
- On a vu un ouvrier qui sciait du polystyrène, et ensuite il le collait sur les murs. Il isolait les murs de l'école.
- A l'intérieur de l'école, les ouvriers ont percé des murs pour faire passer des tuyaux.
- Les ouvriers ont construit une nouvelle chaufferie.
- Les vieux radiateurs ont été démontés et maintenant, il y a de nouveaux radiateurs.
- Le toit de l'école a été refait.
- On a vu le camion grue qui transportait les murs pour agrandir le préau.
- Le gymnase est terminé.
- Toutes les classes ont été repeintes.
- Notre salle de classe est belle, grande, les murs sont de différentes couleurs (blanc, bleu-vert clair et bleu-vert foncé).

**Les élèves de MS-GS de la classe de Sylvie Delcey**

## **La tête dans les flocons**

**L**e 9 février 2018, les classes de Pugey sont parties au chalet de la Bourre à côté de Mignovillard pour faire du ski de fond. Les élèves ont skié toute la matinée, ils ont pris un bon pique-nique et ils ont à nouveau skié une bonne partie de l'après-midi. Ils sont ensuite retournés à Pugey, heureux mais fatigués de cette longue et belle journée !

**Anna, classe de CM1**

## **Le ballon rouge**

**N**ous sommes allés voir un ciné concert.

Le principe du ciné concert, c'est qu'on regarde les images d'un film et que les musiciens jouent la bande son sur scène devant nous, sous nos yeux ébahis.

Le ballon rouge est un très vieux film qui date de 1952 et qui nous fait visiter le vieux Paris.

C'est l'histoire d'un petit garçon, qui en allant à l'école trouve un ballon rouge sur un lampadaire, il le prend mais tous les enfants le veulent. Ils n'arrivent pas à l'attraper donc ils décident de l'éclater. Ils y arrivent. Le petit garçon est vraiment triste. Et tous les ballons de la ville forment un bouquet avec leur ficelle et l'emportent dans les airs pour le consoler.

**Nino et Solé, classe de CM1/CM2**

## **Spectacle « Respire »**

**N**ous nous sommes rendus au théâtre de l'espace le jeudi 22 mars à 9h pour assister au spectacle « Respire ». Il y avait trois personnes sur scène : deux hommes qui faisaient des acrobaties avec des balles, des cerceaux..et une pianiste qui les accompagnait au piano. Les deux acrobates jongleurs voulaient toujours l'objet qu'avait l'autre, et donc ils passaient leur temps à jouer ensemble ou à se battre...comme des enfants. C'était amusant, impressionnant. Ils ont dû beaucoup s'entraîner pour y arriver.

**Gabin, Titouan, Damien, Xavier et Dylan, classe de CM1/CM2**

## **La rencontre sportive avec Larnod**

**L**e mercredi 25 Avril, nous sommes partis de l'école de Pugey à pied pour nous rendre à Larnod faire une rencontre sportive. Quand nous sommes arrivés au stade, les enfants de Larnod nous attendaient pour commencer à jouer. Les équipes étaient faites (mélangées Larnod-Pugey). Le signal a retenti et nous avons commencé à jouer pour les uns, à regarder pour les autres. Les jeux tournaient et nous nous sommes bien amusés ! Enfin, nous sommes rentrés à l'école de Pugey. C'était vraiment une belle journée !

**Adèle, classe de CM2**

## Aux Francas de Fontain vos bambins s'amusent bien !



**D**epuis la rentrée de janvier, il s'est passé beaucoup de choses aux Francas. Entre les activités du mercredi, les vacances de février et d'avril, les activités des TAP, et du périscolaire, on ne s'ennuie pas !!!  
Un petit résumé ? Allez c'est parti !!

### Du côté des TAP et de l'accueil ludique :

Nous accueillons autant d'enfants au TAP qu'en accueil ludique, voir plus en accueil ludique. A la fin de l'école, « laissez-nous souffler !! ». Ce sont les enfants qui nous disent cela, pas nous !! Donc on écoute, on les laisse jouer librement, on s'intègre à leurs parties de jeux, aux histoires imaginaires qu'ils ont inventées allant aux jeux avec des zombies ou des princesses, ou le must du must Papa et maman.

Coté TAP, atelier cuisine, découverte du Canada, découverte du langage des signes avec une spécialiste, intervenant en Karaté, ludothèque, jeux sportifs, athlétisme, découverte d'Hervé Tullet, fabrication de meubles en palettes, yoga, contes du monde... étaient au rendez-vous. Il s'en passe des choses !!!



### Du côté des mercredis :

On profite surtout !! On prend le temps !! Et on s'amuse.

On fait du sport (Ultimate, escalade, tir à l'arc...), de la cuisine (galettes des rois, cookies...).

Vos enfants sont de vrais experts et de grands artistes ! Ils adorent les activités manuelles (création de coussins, de toiles en galets, de tableaux). Ils aiment également les grands jeux (chasses aux trésors, enquête policière...)

De plus, des sorties ludiques sont organisées : sortie scientifique à la Fabrika Sciences autour de l'astronomie et des plantes, sortie créative au Funky Park, sortie culturelle au FRAC, ou encore promenade en forêt, sorties sportives .... Les mercredis sont bien remplis.



Nous avons même eu la chance de faire une bonne action, dont nous sommes très fiers. Nous avons rencontré l'ambassadrice de l'association des « Petites pieuvres », qui intervient auprès d'enfants pré-maturés de l'hôpital. Chaque enfant, a inventé, dessiné une petite pieuvre, qui par la suite sera fabriquée par des tricoteuses ou crocheteuses. Par la suite, ce nouveau petit doudou en forme de pieuvre sera offert à un enfant de l'hôpital !!

Merci pour l'intervention, les enfants ont adoré, et ont hâte de voir les pieuvres terminées.

### Et alors du côté des vacances ! Que se passe t-il ?

#### En février : « Et si on redessinait le monde ? »

Semaine poétique à travers la découverte du livre et surtout des illustrations de Nathalie Novi. Nous avons donc inventé un nouveau monde, fait une carte du monde, gardé ce qui nous plaisait et enlevé ce qui nous mettait en colère (les guerres, les disputes avec les amis, la méchanceté...). Mais nous gardons (l'amour, l'amitié, les goûters car c'est trop bon !!). Nous avons fait lors du pot des parents le jeudi, une belle exposition avec toutes nos créations de la semaine !

#### En avril : « Les Francas font leur cinéma »

Ce fut 5 jours sur la découverte du cinéma, son histoire, son fonctionnement (avec la création dans la semaine d'une flashmob, de vidéos en stop motion avec un intervenant et un collègue super fort en montage vidéo, la réalisation de caméras, la découverte de Charlie Chaplin, et l'explication et la mise en scène des différents genres en cinéma... Il y'a même eu une enquête policière sur fond de Cérémonie des Oscars). On a bien profité. La semaine s'est terminée par une sortie cinéma, et un goûter au Parc Micaud.

### Informations pour les vacances d'été :

Le centre de loisirs de Fontain sera ouvert du Lundi 9 au vendredi 27 juillet et du lundi 27 août au vendredi 31 août 2018.

**ATTENTION** : afin de laisser les ouvriers travailler pour terminer notre belle école, nous accueillerons tout l'été vos enfants à l'école de Pugey.

Au programme : de l'aventure, des grands jeux, des danses, des sourires, des rires, de la musique, des mini camps, et surtout la fête quoi !!

**Pauline DUVAL**